THE NEW ORLEANS BEE

L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 2 OCTOBRE.

FEUILLETON

LES NAUFRAGÉS DE L'AMOUR.

Par André THOMAS.

CHAPITRE IX—Suite.
CELESTE A L'ECOLE.

—Ma famille y avait songé pour moi. Et, je dois en convenir avec vous, monsieur, qui m'inspirez une confiance absolue, j'étais heureuse de son choix.

—Ce qui signifie que vous avez eu une préférence?

—Mon Dieu, oui.

—Des circonstances mirent des bâtons dans les roues?

—Ma famille fut ruinée, moi aussi. Tout dut se rompre.

—Et vous en avez gardé un honorable regret, auquel vous attachez peut-être de l'importance.

—Pendant trois ou quatre ans il en a été ainsi......

—Mais aujourd'hui?

—Aujourd'hui, dit-elle, excessivement troublée; c'est singulier, je ne me reconnais plus. Il me semble que j'ai oublié le passé.

—Je vais vous aider à vous en assurer. Si l'on venait vous dire, par exemple: le jeune homme que vous avez dû épouser est marié?

—Il l'est réellement et assez mal, prétend-on.

—Si on vous annonçait qu'il entre chez vous avec sa femme, à l'instant?

—Cela me serait indifférent, je crois.

Trapinel parlait uniquement au gré de sa bienveillante inspiration. Le hasard donna un singulier à propos à ses paroles.

La porte extérieure cédait en ce moment sous la pression d'une main amie évidemment, car elle connaissait les secrets de la serrure. Adrienne s'avança, éclairant de son humble lampe. Mme Letrait parut d'abord.

—Ma chère demoiselle, dit-elle gaiement après avoir tendu la main à Trapinel, je vous présente la femme de l'ingénieur de l'arrondissement.

Celle-ci salua d'un petit signe de tête, tout en promenant un regard dédaigneux sur l'ameublement plus que modeste de l'école.

—Madame et moi, nous venons vous enlever. Le bal ne peut avoir lieu sans vous. De grâce, venez nous aider à faire un quadrille de connaissances.

—Cela vous distraira, mademoiselle, ajouta l'élégante Parisienne en daignant arrêter sur l'institutrice les flammes de ses grands yeux.

—Je ne danse jamais, se contenta de répondre Adrienne, un peu interloquée par le ton et les manières de Céleste.

—Ah! que vous avez tort, chère enfant! Un peu de mouvement fait tant de bien quand on s'ennuie! Moi, quand j'étais jeune fille, je ne me consolais de mes ennuis que par l'étourdissement de la danse et particulièrement de la valse; un orchestre, le premier venu, fût-ce même un violon de campagne, et allons!....

Entraînée par la puissance de l'image, Céleste se balança avec un laisser-aller et des œillades qui, en faisant rougir Trapinel, achevèrent de scandaliser Mlle Berneur.

—Voyons, venez donc! N'entendez-vous pas la flûte et le tambourin?

—Madame, je n'ai pas de goût pour ces distractions-là, répéta Adrienne sèchement.

—Allons, force à la loi! reprit Céleste d'un ton d'autant plus comique qu'il semblait sérieux, Gendarmes, faites votre devoir!

—Entrez, messieurs, ajouta Mme Letrait, trop naïve pour être choquée des manières de Céleste, et croyant faire preuve d'esprit en prenant part à ses plaisanteries.

A cet appel, M. Dabraguet et M. Letrait entrèrent sans s'expliquer pourquoi.

L'ingénieur se présenta le premier. A peine eut-il levé les yeux, qu'il tressaillit vivement comme s'il eût été atteint par une poutre en pleine poitrine. Dans la maîtresse d'école si pauvrement logée et accoutrée, il reconnaissait la jeune fille qu'il avait dû épouser.

Elle le reconnut bien elle aussi, mais sans que rien annonçât chez elle la moindre émotion, car elle le salua avec une certaine politesse sous laquelle perçait seulement un léger accent de froideur dédaigneuse.

—Mademoiselle s'obstine à demeurer à l'instar d'une sainte dans sa niche, reprit Céleste; voyons, messieurs, si votre éloquence sera plus entraînante que la nôtre.

—Toute insistance serait inutile, madame; je tiens à rester chez moi, prononça Mlle Berneur avec fermeté.

—Chère demoiselle, dit la bonne Mme Letrait, en ouvrant la marche pour se retirer, vivez comme vous vivez, c'est s'exposer à tomber malade.

—Et à coiffer sainte Catherine, ajouta sentencieusement Mme Dabraguet.

L'ingénieur, qui songeait de nouveau, se hâta de saluer respectueusement Mlle Berneur et de disparaître en compagnie de M. Letrait.

—Ah! les maris! dit Céleste tandis qu'Adrienne éclairait jusqu'à la porte; en connaissez-vous un qui vaille la peine d'être pendu?

—Le mien à ce bon, répondit l'honnête villageoise.

—Par exemple! Vous êtes la première à qui j'entende dire une pareille énormité.

Mme Letrait fit un geste qui signifiait: D'où sortez-vous donc? Quant à Adrienne, elle referma sa porte avec effort.

—Quelle singulière personne, cette Mme Dabraguet! dit Trapinel à l'institutrice, lorsque celle-ci vint reprendre sa place auprès de lui.

—Que je plains l'homme qui l'a épousée! fit-elle.

—Comment a-t-il pu s'y tromper?

—Elle avait peut-être une grosse dot?

—Alors, il n'a eu que ce qu'il mérite. Maintenant, vous plairait-il que nous reprissions notre entretien au point où il a été interrompu par l'invasion de ces dames?

—Oui, monsieur Trapinel.

—Vous me disiez, mademoiselle, que si vous voyiez entrer chez vous, en compagnie de sa femme, le jeune homme que vous avez dû épouser, cela vous laisserait dans une complète indifférence?

—Je disais vrai.

—Vous en êtes bien sûre?

—Mon Dieu, oui. Je ne formerais qu'un vœu, c'est qu'il eût trouvé le bonheur.

—Alors vous avez effectivement oublié le passé, selon votre expression.

—Oui, je le crois.

—Raison de plus pour accepter le parti que je viens vous proposer.

Adrienne parut se consulter un instant et prendre une détermination irrévocable.

—Il est certain, dit-elle, que toute trace de passé est effacée de mon cœur; mais néanmoins il me serait impossible de songer à me marier. N'insistez pas, je vous en prie, mon cher monsieur Trapinel. Je ne veux même pas connaître le nom du prétendant que vous aviez à m'offrir. De la sorte, son amour-propre n'aura pas à souffrir de ma décision.

Elle était émue et même un peu confuse.

—Ah! mademoiselle, dit-il en prenant congé d'elle, après avoir vainement cherché à la faire revenir de sa détermination: vous refusez de vivre dans la prose. Dieu veuille qu'en cherchant la poésie vous trouviez le bonheur!

—Merci de ce souhait, dit-elle.

—En tout cas, rappelez-vous que Mathurin Trapinel vous apprécie et qu'il est votre ami.

—Je ne l'oublierai jamais.

Restée seule, Adrienne revint s'asseoir auprès du tiroir où était enfouie certaine correspondance. Elle paraissait tourmentée par quelque pensée. Sa main rencontra de nouveau le papier qu'avait touché Gontran. A ce contact, elle frissonna. Alors, refermant le tiroir.

—Mon Dieu! s'écria-t-elle en tombant à genoux, sauvez-moi: je crains d'aimer.. j'aime!..

Mathurin Trapinel sortit de chez Mlle Berneur avec toute la lenteur d'un homme qui a une triste mission à accomplir.

Le malheureux Maupertuis l'attendait sur la place dans un état d'anxiété impossible à décrire.

—Eh bien! dit-il d'aussi loin qu'il l'aperçut. Vous vous taisez? Ah! je comprends.

—Mlle Berneur ne veut décidément pas se marier, prononça Trapinel. Mais ne te désespère pas, mon garçon: tu en trouveras une autre.

—Je me doutais de cette conclusion, dit-il en laissant retomber tristement son regard vers la terre. C'est fini pour moi.

Cependant le bal avait acquis son plus haut degré d'animation. Mme Dabraguet et Mme Letrait n'avaient pas fait une halte très heureuse: elles ne ramenaient que la femme du percepteur des contributions, une beauté énorme. Aussi reparurent-elles un peu gênées. Céleste avait recommencé à bâiller surtout depuis l'altercation survenue avec son mari. Elle ne se donnait plus la peine de faire un éventail de sa main pour dissimuler ses grimaces d'ennui.

—Quel pays! reprit-elle; quelle tanpinière! Je m'ennuie beaucoup ici. C'est du délire! Oh! les coteaux champêtres! les rossignols et les...

Mme Letrait n'entendait qu'une partie de ces [illegible] des plaintes ou de ses amères ironies; elle [illegible] le besoin de les prendre pour des marques de satisfaction. Mais M. Letrait, homme moins subtil en qui avait trop fréquenté la [illegible] Mais n'en [illegible] sur certaine [illegible], devina quel genre de torpeur envahissait de plus en plus l'esprit de Mme Dabraguet.

—Madame, lui demanda-t-il, choisissez-vous de m'accorder une valse?

—A deux temps, je ne valse pas à l'allemande, je vous en préviens.

—A un temps si vous le désirez, dit-il en souriant.

—Merci! je ne saurais pas qu'en pût valser à un temps.

—On peut tout essayer vous.

[illegible]

(A continuer.)

Bulletin Financier.

Samedi soir, 30 septembre.

Il ne s'est guère opéré de changements sur le marché. Le mouvement ordinaire a eu lieu dans les produits de l'Ouest et dans le sucre, mais nous avons à constater une demande beaucoup moins animée dans le coton. On attribue principalement cet état de choses aux exigences des vendeurs et à la faible quantité qui est offerte aux cours actuels. Si les facteurs s'étaient montrés disposés à répondre à la demande aux prix d'hier, les transactions eussent été beaucoup plus considérables. Les opérations ont été en partie arrêtées par la célébration d'une des principales fêtes religieuses des Israélites.

L'or a ouvert plus ferme à 144 3/4 à 145 et, après s'être vendu à 145 1/4, a clos à 145—taux que peu de détenteurs aient voulu accepter. Les ventes embrassent $8000 (et non $14,000 ainsi qu'on l'avait d'abord annoncé) et 6000 à 144 3/4; $2500 et $10,000, en quatre lots, à 144 7/8; $1000, $2000, $3000, $3500, $5000, $10,000, $13,000 et $30,000, en trois lots, achetés par une seule personne, à 145; $5000 à 145 1/8; $3000 à 145 1/4.—Il y a eu quelques petites ventes de demi piastres américaines à 139, 139 1/2 et 140. Il n'a pas été annoncé de ventes de piastres mexicaines.

Le change étranger a été plus ferme et les détenteurs ont obtenu des prix qu'ils auraient à peine pu avoir hier. Les ventes de sterling embrassent près de 30,000 livres, dont 12,000 (traites, connaissements et traites clear) à une banque à 153 1/2 à 155 1/4; 5,000 livres (2,000 et 3,000) clear à 154 1/2; environ 5,000 clear à 154 à 154 1/2; 5,000 livres à 154 1/2 à 155; 10,000 livres à 155 1/4 et 154 3/8; 10,000 livres d'une banque de campagne à un taux qui n'a pas été annoncé.—Il s'est vendu 100,000 (deux traites de 50 000) francs en bonnes traites commerciales à 3 66 1/4.—Nous cotons le sterling à 152 1/2 à 155 1/2 celui des particuliers, et 156 à 157 celui des banques; le change sur France: à 3 63 3/4 à 3 68 3/4 le premier et 3 60 à 3 62 1/2 le second.

Aujourd'hui étant le jour régulier de malle hebdomadaire, par steamer, pour New York, la demande de change sur le Nord a été fort animée sur quelques-uns des comptoirs; elle n'a été que modérée sur d'autres. Les courtiers et les banques ont vendu pour plus de $600,000 de checks sur New-York; ils ont en général répondu à la demande à 1 pour cent d'escompte; mais, dans certains cas, les banques ont demandé 7/8. Quelques checks de banque, pour de forte montants, ont passé, par l'entremise de courtiers, à 1 1/8 et 1 1/8 d'escompte.—Au dehors, il s'est vendu $40 000 à 1 d'escompte à vue sur New-York et 1 1/8 à un jour de vue; $80 000 (50,000 et 30,000) à 1 1/8, $80,000 à 1 1/4 et deux autres sommes au même taux; on peut de change à vue sur Boston à 1/4; $75,000 (5,000, 20,000 et 50,000), à cinq jours de vue sur New-York à 1 3/8 et $10,000 à 1 1/2; $5,000 à dix jours à 2, une somme à quinze jours au même prix et $50,000 à trente jours à 2 3/4. Il s'est vendu hier, outre les montants annoncés, $150,000 à un jour de vue sur Providence, pour être payés à New-York, à 1 1/4 d'escompte.

On a estimé beaucoup de négociations, aujourd'hui, pour des actions, mais la seule transaction annoncée a été 3 actions de la Banque d'Amérique à $91 00, ce qui est une nouvelle hausse. Les actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville ont été offertes à $150 00. On a refusé 71 d'une assez forte somme en bons de la ville émis en faveur de chemins de fer et auxquels était attaché le coupon de novembre. Les consolidés sont cotés à 80 à 81.

Il n'y a pas eu de variations importantes dans les billets de Banques.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 30 septembre.

COTON—Les recherches étaient vives ce matin à l'ouverture des affaires, et l'animation déployée alors était une preuve que le marché allait se remettre de sa faiblesse d'hier, mais plus tard, et à cause des exigences des facteurs, la demande a faibli, et les ventes se sont bornées à 1250 balles dont 380 à une personne et 250, 200, 125, 100, 80, 40, 33 et environ 150 à d'autres.—Les prix ont montré une certaine irrégularité quoique, cependant, par assez complète que celle qui a marqué les opérations durant le même dernière. Dans quelques cas, certaines lots mixtes ont rapporté les taux les plus bas, et dans d'autres—particulièrement lorsqu'il a été question de marchandise bonne et courante—les détenteurs ont obtenu des prix pleins. Partant, nous ferons aucun changement dans nos cotes qui sont: ordinary 32 à 35, good ordinary 38 à 40, low middling 41 à 43, middling 44 à 45. Une révision du montant des ventes d'hier, a démontré une erreur de 7 balles en moins, laissant un total de 3243 balles. On verra par l'état suivant que les expéditions d'aujourd'hui ont embrassé 8653 balles, formant, y compris 3105 balles expédiées hier à bord de l'Emerald pour Liverpool, au total, pour les deux jours, de 11,758 balles. Si le nombre de balles qui se trouvent sur des bâtiments et n'ont pas encore été expédiées, et d'autre part, le nombre de balles qui ne sont pas encore embarquées étaient déduites du stock nominal, celui-ci serait beaucoup moins considérable. Dans le fait, la principale plainte proférée aujourd'hui par les acheteurs avait pour motif la faiblesse du stock offert.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1865......balles	83239	
Reçu aujourd'hui et hier soir..........	1353	
précédemment..........	74887	
		76240
		159479
Exporté aujourd'hui..............	8653	
précédemment..........	52891	61544
Stock en mains et à bord de navires non expédiés............		97935

SUCRE ET MELASSE—Les stocks de ces deux articles sont faibles et sont fermement tenus pour des prix pleins. La demande a été bonne aujourd'hui pour la spéculation et pour le commerce en ville, mais le mauvais temps et principalement la médiocrité de l'assortiment offert, ont été cause que les ventes se sont bornées à quelques petits lots de détail de sucre de la Louisiane, le tout embrassant environ 80 boucauts écoulés comme suit: 17 1/2 cts pour le prime, 19 à 19 3/4 cts pour le jaune clarifié et 20 à 21 cts la livre de blanc do. Nous cotons le fair à 14 1/2 cts, et le fully fair à 15 à 16 1/2 cts la livre. Un lot de 50 barils de bonne mélasse de Cuba—article reçu à Boston—s'est vendu au débarcadère, à raison de 72 cts le gallon. Hier, les ventes se sont faites à 62 1/2 à 75 cts, selon la qualité et la quantité. Il n'y a pas eu d'importation et 10 boucauts seulement ont été reçus de la côte.

PRODUITS DE L'OUEST—Il s'est fait aujourd'hui beaucoup d'affaires sur le marché aux produits de l'Ouest, et bien que les commerçants soient amplement pourvus de ces différents articles, la demande n'en a pas moins été bonne tant pour le commerce en ville, pour l'intérieur que pour les Etats voisins. Les ordres pour la campagne s'accroissent journellement et les stocks de produits ici—lesquels sont actuellement faibles—sont tenus fermement pour des prix pleins ou en hausse.

FARINE—La bonne superfine devient rare, et les descriptions recherchées pour la boulangerie son fort en demande à des prix courant en faveur des vendeurs. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1500 barils, dont 83 de fine à $8 25, divers autres lots de 20 à 30 barils de superfine et 50, 60, 75, 100 et 200 de superfine à $9, 100 de superfine de choix à $9 25, et 200 de bonne extra à $10 50 le baril.

PROVISIONS—Un lot de 50 barils de porc mess s'est vendu, hier soir, à $33 25 le baril.—L'article se détaille à $34 le baril, prix auquel les lots ronds sont tenus. Il y a une bonne demande de saindoux, lequel article est fort rare et s'écoule à 30 cts le livre de prime en tierçons et 32 cts le prime en barillets. Le bacon est aussi fort rare et on demande à des prix élevés; 25 tierçons vendus à 19 cts, lequel prix a été refusé pour 25 tierçons de plus, 25 tierçons de à 20 cts, 24 barriques plats côtés à 21 cts et 5 de à 22 cts la livre.

WHISKY—Le marché en est bien approvisionné mais la demande ne porte que sur de petits lots à $2 35 le gallon de bon rectifié.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $2 75 à $3 et le baril, les oignons $1 50 à $2 le baril, les pommes $4 à $7 le baril, les choux $10 à $14 le cent et les œufs $35 à $40 la douzaine.

CAFE—Stock rond; bonne demande de petits lots pour la campagne à 30 1/2 cts l'lb de Rio ordinaire, 31 à 31 1/2 cts pour le fair à good fair de, 28 1/2 à 30 cts pour le Havane commun à fair et 31 1/2 à 32 cts pour le Havane prime à choix. Il n'y a que très peu de Rio Prime sur le marché.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 2 octobre 1865.

Il n'y a eu ni arrivages ni ventes hier. A vendre, 661 bœufs du Texas, 62 cochons, 385 moutons, 47 vaches à lait et 34 veaux.

PRIX

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	— à —
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net.	— à —
Bœufs de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net.	— à —
Bœufs de choix du Texas, par livre net.	— à 10
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	35 — à 40
Bœufs du Texas, 2me qualité, par tête	25 — à 30
Bœufs du Texas, 3me qualité, par tête	15 — à 20
Cochons, par liv. gr.	— à 15
Moutons, par tête, en lots	— à —
Veaux, par tête	8 à 15
Vaches à lait, par tête	50 à 80
Veaux de lait par tête	5 à 10

LE FOURNEAU DE CUISINE CHARTER OAK,

LE MEILLEUR DONT ON SE SERVE.

A vendre par

RICH BROS. & Co, Rue du Camp, Nos 33 et 35,
RICH BROS. & Co, Rue Tchoupitoulas, No 203,
RICH BROS. & Co, Rue des Magasins, No 186.

Seuls agents pour la vente des célèbres fourneaux de cuisine.

CONSULAT DE BELGIQUE.

Nlle Orleans, 25 septembre 1865.

[illegible]

MOBILE.

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.

Bateau à basse pression.

Pour Mobile, partant lundi 2 octobre, à l'arrivée du convoi de cinq heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain—Le beau bateau FRANCES, commandant F. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. C. HARRIS, No 125, rue Gravier. On ne recevra pas de fret après 3 heures 1/2.

DEPART tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. Everidge, commis Graham. Ces deux voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et d'arrêter aux villes des bords du Golfe. Il partira de la Nouvelle Orléans, jusqu'à nouvel ordre à l'arrivée du convoi de 5 heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain. Aucun bateau de la Compagnie le "Magnolia" sous le rapport de la vitesse, de la sûreté et des aménagements. "Magnolia" et relâche à Mobile, à deux bateaux de la rivière Alabama partant pour Selma, Montgomery et tous les débarcadères intermédiaires. On donne des connaissements pour tout le voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JNO. A. STEVENSON, agent, Front Levée, No 7.

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise fine voilière et de 1re classe, BENJ. WILLIS, Wells capitaine, ayant de bonnes accommodations pour passagers, et son chargement étant engagé, partira positivement samedi, 7 octobre 1865. Pour balance de fret sur le pont ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 20 rue Natchez, près Magazine, ou à CORNISE & LABLANC, 263 Vieille Levée. 1er oct—7

POUR BORDEAUX—Le navire français de première classe BONS FILS, capitaine Privat, ayant son chargement entier engagé, partira pour le port ci-dessus le 15 octobre courant. Pour passage, s'adresser au capitaine à son bord ou à MM. A. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis. 1er oct—15

POUR SISAL ET CAMPECHE—La belle goëlette anglaise, fine voilière, VILLAGE BELLE, capt. Geo Dobokar, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu de jours pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 20 rue Natchez, entre Magazine et Tchoupitoulas.

POUR TAMPICO—La belle goëlette anglaise, fine voilière, BRAZOS, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 20 rue Natchez, entre Magazine et Tchoupitoulas.

POUR LE HAVRE—La barque clipper SHARPSBURG, de première classe, capitaine Horace Staples, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (beaux emménagements, chambres) s'adresser à GEO. W. HYNSON & Co, Rue du Camp No 12. 16 sept

Ligne régulière.

POUR LA HAVANE—Départ sous peu—La goëlette-clipper anglaise MORRIS, bien connue et de 1re classe, capitaine F. N. Frenty, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (bons emménagements) s'adresser au capitaine à bord, en face du marché aux viandes, ou au No 236 de la rue Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—La goëlette clipper NEPTUNE, de 1re classe, capitaine José Ribas, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage—bons emménagements—s'adresser à PUIG FRERES, No 12, rue Douane. 14 sept

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.

LES tableaux d'assessment de la ville ayant été livrés au bureau des réviseurs d'assessment, le dit bureau se réunira à l'Hôtel de Ville salle No 15, les LUNDIS 2, 9, 16, 23 et 30 octobre prochain, à midi, pour réviser les tableaux du Bureau des Assesseurs et prendre en considération les demandes de rectification des personnes qui étaient absentes de la ville en août et en septembre derniers, époques où les tableaux d'assessment étaient exposés, par le bureau des Assesseurs, pour examen et rectification.

Le soussigné se tiendra dans la susdite salle, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, tous les jours, pendant trente jours, à partir du 26 courant, pour exposer les tableaux d'assessment et recevoir les demandes de rectification.

E. L. BERCIER, Secrétaire du Bureau des Réviseurs

L. GERY,

Graveur sur métaux, No 113 rue de la Douane,

PREVIENT ses amis et connaissances qu'il vient de transférer son atelier du No 109 au No 113 rue Douane où il exécutera les ordres qu'on voudra lui confier: gravure sur bijoux, argenterie, cartes de visites et de mariage, plaques et numéros de portes, plaques pour marquer le linge, timbres secs, griffes, marques à brûler, badges de pompier et de police, &c., le tout exécuté dans le dernier genre et avec promptitude à un prix modéré. 25 sept—3

AVIS.

LE soussigné, attaché pendant neuf ans à la maison F. Boguillon, annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert un établissement de tailleur dans le Passage de la Bourse No 34, entre Canal et Douane. Il s'efforcera, par le soin qu'il apportera aux travaux qui lui seront confiés, de satisfaire sa clientèle et les personnes en général qui l'honoreront de leur patronage.

C. DEROM, tailleur.

Ongles rentrés, cors, œils de perdrix ongles déformés, gonflement des articulations et toutes les maladies de pied guéries par le Dr S. M. BARNETT, chirurgien-pédicure, 19 rue Baronne, près Canal. Il est recommandé par les médecins et chirurgiens de la ville. 10 sep—

Dr. C. DELERY,

Domicile et Bureau, rue Ste Anne 79, entre Royale et Bourbon. Consultations de 1 à 3 heures en anglais, en français et en espagnol.

Dr. J. Theus Taylor,

Ex chirurgien de division de l'Armée Confédérée.

[illegible]

LES Drs. BEARD et CHOPPIN,

MEDECINS ET CHIRURGIENS.

[illegible]

INSTITUT St-CHARLES, POUR LES DEMOISELLES, dirigé par Mme C. Mace, RUE BOURBON, 164, vis à vis de l'Opéra.

LES cours ont recommencé dans cette institution le 4 du courant.

[illegible]

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES, SOUS LA DIRECTION DE Mme CHARPAUX,

229, rue du Chemin du Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait savoir que les classes ont recommencé le 2 octobre.

[illegible]

INSTITUTION LOCQUET.

Pensionnat, demi pensionnat et externat,

POUR JEUNES DEMOISELLES,

199 et 201 rue du Camp, entre les rues Julia et St Joseph.

LA réouverture des classes dans cette institution aura lieu le lundi 2 octobre.

[illegible]

INSTITUT St-LOUIS, POUR LES DEMOISELLES,

275, rue Dauphine.

LE cours de cette institution sera repris à partir du 2 octobre, sous la direction de Mme C. St. [illegible]—Mme E. Doron.

[illegible]

INSTITUTION A. DARROT.

POUR LES DEUX SEXES.

[illegible]

COLLEGE St-CHARLES.

L'ANNEE scolaire du Collège St-Charles (Grand Coteau, Lne) commencera le 15 octobre.

[illegible]

F. BENAUSSE, S. J.

AVIS.

MADAME REYNES se propose de donner des leçons de français et d'anglais à domicile.

Collège Commercial de Dolbear,

Au coin des rues Camp et Commune,

Dans la belle et vaste bâtisse Story.

CE Collège est constamment ouvert.

[illegible]

RUFUS DOLBEAR, Président.

INSTITUTION MARTIN.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

299......Rue du Bayou......299

M. E. MARTIN [illegible]

DEMANDE D'EMPLOI.

UN français d'un âge mûr, vieux soldat, honorable [illegible]

S'adresser à J. B. CURY chez M. Antoine, encoignure Victoire et Franklin, ou chez ROMAN & OLIVIER, 23, Front Levée.

30 sept—6

Billets des Banques de la ville.

LE soussigné achète aux prix les plus élevés du marché des billets des banques suivantes—

UNION
MARCHANDS,
CRESCENT CITY,
ORLEANS,
LOUISIANE,
ETAT DE LA LOUISIANE

J. L. LEVY, courtier, 127 Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE.

CENT VINGT CINQ MILLE cigares de choix de la Havane—Brevas, Media Regalia, Conchas, Londres, &c, &c.

[illegible]

A. H. D'MEZA, Bureau, rue St. Louis, No 10.

Salon de Fred. Gruber.

Au coin de la rue Commune et du Passage du Théâtre.

LE soussigné ayant acheté le vieil établissement connu favorablement sous le nom de JOHN McDONALD, au coin de la rue Commune et Passage du Théâtre, sollicite respectueusement l'appui du public.

On trouvera toujours dans l'établissement les liqueurs des meilleures qualités.

J. F. GRUBER.

SALON DE SAM,

161......Rue de Chartres......161

[illegible]

RESTAURANT ST. LOUIS, Tenu par Henri Barthe,

[illegible]

Restaurant Français,

79......RUE DE CHARTRES......79

Tenu par M. Philippe Porget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

CHAMBRES GARNIES—[illegible]

SALON D'HUITRES et RESTAURANT DE FRANK,

RUE BOURBON, No 54, entre les rues ROYALE et BOURBON, en face du Théâtre d'Orléans.

L'établissement est tenu par FRANK KLEIN.

[illegible]

AVIS.

A VENDRE—[illegible]

J. S. KNAPP, Dentiste,

[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS!

E. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

J. B. Letorey vs. François Gastal.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,836—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, douze Novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé au faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro Sept de l'îlet compris entre les rues Moreau, de la Victoire, Mandeville et [illegible], suivant plan dressé par G A Hedin, et déposé le 12 d'avril 1840, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors notaire public en cette ville.

[illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

2 oct—9, 16, 14, 16

La succession de P. JANTOUX vs la veuve J. B. De MAHY—DESMOUTILS (Jacqueline Marie Antoinette Aimable Louise Ursule Bertrand, veuve de Joseph René de Mahy Desmoutils.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,434—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, dix neuf d'octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un emplacement situé au faubourg Clouet, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues de Casa, d'Amour, Clouet et Louisa, mesurant un pied français, deux cent dix pieds à la rue Greer, deux cent quarante pieds de profondeur et face à la rue de Casa.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 ct—9, 16, 1419

SUCCESSION DE FEU FRANCOIS GENAC, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 25,681—En vertu d'un ordre de vente [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Lewis S. Oliver vs. la dame Georgiana V. Ellis, veuve et associée en communauté de William Gray Mattes, et tutrice, &c.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 23,469—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix, d'octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de Bienville (ci devant White) et Melpomène, Franklin (ci devant Benton) et Thalia, désigné par le No Cinq, d'après un plan du dit terrain.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Sept—9, 18, 25—oct 2 10

J. A. DIEUDONNE (Mason Redd & Lambert, [illegible]) vs THOMAS KAVANAGH.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 11,632—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI dix Octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un Terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Public ou la rue de la Levée, et les rues de la Victoire, des Piétés et St-Ferdinand.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

PIERRE GAUNE vs. LA DAME CORALIE ALFUENTE, Vve. DE JEAN BAPTISTE DOLHONDE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans, No 15,583—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI dix sept d'octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, au faubourg Washington, désignés par les numéros dix neuf et vingt de l'îlet No Sept.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JOHN HONEYE vs. CHARLES McCANN.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 17,196—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-sept d'octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Apollo, Bacchus, Dryades et Triton, désignés par les numéros QUATRE et CINQ.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de feu FRANCOIS ASSANT, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 19,761—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1 de Septembre 1865, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le MARDI, dix d'Octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains contigus situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros Dix et Onze, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Johnson, Palmyre et Jackson ou Gasquet.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Sep—18, 25—oct 2, 10

SUCCESSION DE FEU F. A. DURAND, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 19,698—En vertu d'un ordre de vente rendu le 18 de septembre 1865, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le MERCREDI, onze d'octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété dont la description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro vingt deux (22) borné par les rues Bienville, de la Douane, Galvez et Miro.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de Louis Dumas.

LES créanciers de ladite succession sont requis de présenter leurs réclamations dans les dix jours de la première publication du présent avis, à M. Amédée Couturié, administrateur, No 27 Vieille Levée, ou au soussigné, son avocat.

P. E. OUVELLIER, 14 rue Gravier

DISPENSAIRE DE LA RUE BARONNE.

Au coin des rues Baronne et Girod.

CET établissement est maintenant ouvert pour le traitement des maladies et les opérations chirurgicales par les Drs Tradeau et Ohlsen, diplômés de la Faculté de Médecine de Paris.

[illegible]

GRAND EXPRESS DU NORD, de l'Est et de l'Ouest.

Capital—Trois millions de piastres.

Bureau, à la Nlle-Orléans—Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.

Cette ancienne Compagnie expédie journellement ses Paquets pour tous les points des Etats-Unis et des Canadas.

Elle a ouvert des bureaux à Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio et d'autres points du Texas.

Elle se relie, à New York, à l'Express de la Californie de Wells, Fargo & Co, et au Grand Express Européen pour toutes les parties de l'Europe.

Bill transports, le plus promptement possible, Paquets, les paquets précieux et toute espèce de fret.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au No 31 DE LA RUE CARONDELET.

A. LOCKWOOD, agent.

A. D. SLARK, surintendant.

AVIS.

NOUS avons remis les affaires de courtiers de change [illegible]

A & J. DENNISTOUN & Cie.

LES NEGOCIANTS QUI DESIRENT ETENDRE LEURS AFFAIRES, soit dans les Etats qui bordent l'Océan Atlantique, soit dans les comtés qui bordent le Mississippi, la rivière Alabama et la Rivière Rouge, feront bien d'insérer leurs annonces dans les journaux suivants:

Le COURRIER de Natchez
Le HERALD de Vicksburg
Le DAILY NEWS de Mobile
Le MAIL de Montgomery
Le TIMES de Selma
Le NEWS de Jefferson. Ce dernier journal est chargé de l'impression des documents émanés de la Convention et sera une grande circulation dans l'Etat du Texas.
Le NEWS de Shreveport
Le SENTINEL de Shreveport.

Tous ces journaux ont une grande circulation et sont rédigés avec talent.

Bureau de PASKEY: Commercial Place No 38, au premier—bureau en haut, où l'on trouvera constamment des exemplaires de ces journaux.

TROIS CENTS BALOTS TOILE D'EMBALLAGE.

[illegible]

WRIGHT & HAUET, 152, Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE.

Tabac de la Havane.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a à vendre AUX PRIX LES PLUS REDUITS, au comptant à la Douane, [illegible]

J. DUMS, No 64, rue Commune.

Bitters Hongrois de Lukash, ET SCHNAPPS AROMATIQUE DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres que le pays a produits.

[illegible]

69, rue Commune.

MARGARET HAUGHERY.

—Successeur de F. D'Aquin & Co—

Boulangère, rue de la ville, Orléans, No 76, entre les rues Fayette et Lafayette, Nlle Orléans.

PAINS ET BISCUITS—[illegible]

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE, de la Nlle-Orléans, [illegible]

CHANGE.

CHECKS A VUE sur New York, en sommes au gré des acheteurs.

LEVY & DIETER, rue Carondelet No 2

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT,

46......Passage de la Bourse......46

DEMANDE DE CUISINIERE.

On demande une CUISINIERE parlant le Français, et au courant pour faire les commissions. S'adresser rue Bourbon No 65.

VENTES A L'ENCAN.

Deux cent quatre vingt dix lots de marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO,

Wm P. VINCENT, Encanteur.

IL sera vendu mardi, trois du courant, à dix heures, au No 19 de la rue de Chartres—

[illegible]

SANS RESERVE.

Marchandises sèches, cotonnades, chemises, draps et casimirs.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, 69 rue de Chartres.

LUNDI 2 courant, à dix heures du matin, il sera vendu—

[illegible]

Grande vente de marchandises sèches.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

MARDI, trois octobre, à 10 HEURES ET DEMIE précises du matin, à son magasin d'encan, rue Bienville, No 12, il sera vendu—

200 pièces COTON BLANCS
[illegible] INDIENNES FONCEES & ROUGES
—EGALEMENT—

[illegible]

AVOINE, AVOINE.

1717 sacs avoine à l'encan,

pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY & BROS.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu mardi, 3 octobre, à 10 heures, à l'entrepôt Mississippi, rue Fulton, près la rue Julia—1717 sacs (plus ou moins) avoine.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Vente pour la liquidation d'une société.

Meubles de maison et de bureau.

PAR G. De FERIET, encanteur.

MARDI, 3 octobre 1865, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue Royale, No 66, entre les rues Douane et Bienville—

Un lot de meubles comprenant: Sofas, chaises à bras, tables à allonge, chaises, buffets, une variété de pupitres de bureau, grillages de bureau, pendule, &c, &c.

Conditions—Comptant.

SUCCESSION DU Dr. JOSEPH ROSAMBER.

No 25,581—

30 Actions de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans.

PAR G. De FERIET, encanteur.

SAMEDI, 7 octobre 1865, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 28 septembre 1865—

30 actions de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans (carrying [illegible]) chacune de [illegible]

Etablissement de maréchal ferrant, Outils et autres accessoires.

PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur.

Salle d'encan, No 94, rue deChartres.

LUNDI, 2 octobre, à 11 heures du matin, il sera vendu SANS BLOC et sans réserve, rue Dauphine, entre Toulouse et St Louis—Un établissement de maréchal ferrant, ainsi que tous les outils et autres accessoires pour l'exploitation de métier.

[illegible]

Conditions comptant, en billets du Trésor. 30 sept

Meubles, Vaisselle et Divers.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur.

Salle d'encan No 94, rue de Chartres.

MARDI, trois octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan No 94, rue de Chartres, près Conti—

Un assortiment des meubles en acajou et en noyer.

[illegible] et UN BEAU FUSIL de chasse d'occasion.

Farine......Farine......Farine.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi 4 octobre 1865, à 10 heures du matin, à l'entrepôt Meeme, dans la rue de la Nouvelle Levée, entre les rues Lafayette et Poydras, 1,000 barils de farine [illegible]

Conditions comptant en billets du Trésor. 2 oct

CLES LEAUMONT. EMILE REYNES

LEAUMONT & REYNES,

Courtiers de change,

BILLETS, ACTIONS, SCRIPS, &c.,

Rue Commune, No 162,

Entre St. Charles et Carondelet.

LEON PIERRE,

27......Rue des Petites-Ecuries......27

COMMISSIONNAIRE ACHETEUR,

A PARIS,

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Cie.

Fabrique de glace de la Louisiane

Au coin des rues Tchoupitoulas et Orange.

DES livres de souscription au capital d'une Compagnie pour la fabrication de la GLACE, à la Nlle-Orléans et en Louisiane, sont maintenant ouverts aux lieux suivants:

Au bureau de MM. Ed. Barbereau & Co, rue St. Louis, Nos 16 et 18.

Au bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans, rue du Canal, No 111.

Au bureau de MM. Pike, Lapeyre & Bonthera, rue du Camp.

Au bureau de M. Alex. Harris, rue Carondelet.

Au bureau de George W. West, rue Perdido, No 22, où les personnes qui désirent visiter l'établissement pourront obtenir une circulaire qui leur donnera tout le détail.

HENSLER, LABARRE & CO.

CHARBONS PITTSBURGH ET ANTHRACITE.

En débarquement, de qualité supérieure, pour les familles, à livrer en grandes ou en petites quantités, aux plus bas prix du marché, dans tous les quartiers de la ville. L'attention est offerte à tous les petits restaurateurs et aux hôteliers.

DAVID STICKNEY, rue Carondelet No 4.

Charbon. Charbon. Charbon

Le moment étant venu pour les familles d'acheter leur charbon pour l'hiver, je suis prêt à livrer, en quantités de dix barils et davantage, du CHARBON Pittsburg propre, au plus bas prix du marché. Je garantis que la mesure sera exacte et que le charbon sera placé avec soin à l'endroit voulu.

Les ordres des familles sont respectueusement sollicités.

C. A. MILLENBERGER, Rue du Camp, No 37

Wm. G. COYLE. J. U. WHITNEY.

W. G. COYLE & Co., MARCHANDS DE CHARBON,

142......Rue Gravier......142

Entre les rues Camp et St Charles, sollicitent l'appui de leurs amis et du public qu'ils sont en mesure de pouvoir satisfaire.

CHARBON A BAS PRIX. CHARBON A BAS PRIX.

LE MEILLEUR CHARBON DE PITTSBURG, POUR LES FAMILLES, A $16 LE BARIL.

CHARBON ANTHRACITE (grosseur d'œuf)

A $16 le tonneau,

livré dans tous les quartiers de la ville par

DAVID STICKNEY, Rue Carondelet No 4

CHARBON DE PITTSBURG ET BRIQUES A FEU DE LIVERPOOL.

A vendre par P. V. BERNARD, No 32, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville

CHARBON! CHARBON!

REDUCTION DE PRIX!

J'ANNONCE à mes clients et au public que j'ai fait une réduction de 25 cents par baril dans le prix de mon CHARBON DE PITTSBURG, et qu'à partir de ce jour, je livrerai, dans tous les quartiers de la ville, du charbon propre et aussi commodément que de coutume, à $1 25 le baril. J. M. PETERSON, Bureau, rue Gravier No 203,

en face de l'hôtel St. Charles. Dépôt, rue Dauphine, No 32.

MALADIES SECRETES.

M. E. R. GAUDON, Pharmacien de l'école de Paris, informe le public qu'étant de retour de France, il compte, comme par le passé, à sa Pharmacie coin Canal et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé, du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes, et de la Peau. [illegible]

Opiat et Injection du Dr. Ricord.

[illegible]

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies [illegible]

L. E. POTHIER,

66......Vieille Levée......66

Entre Conti et Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE MARCHANDISES SECHES.

PAR E. ROGER & Co.

O. DEJAN, encanteur.

MARDI, 3 octobre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

[illegible]

300 doux. chapeaux de soie pour hommes.

Conditions à la vente.

VENTE AVEC CATALOGUES.

Marchandises sèches étrangères de l'importation de MM. A. [illegible] & Co.

PAR E. ROGER & Co.

O. DEJAN, Encanteur.

MARDI, dix octobre, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée, il sera vendu—

COTONS blancs et écrus—[illegible]
300 pièces impériale.
INDIENNES—[illegible]
GINGHAMS—[illegible]
SINGA FIL—[illegible]
COUTIL à matelas—[illegible]
COTONS à drap—[illegible]
COTONNADES—[illegible]
ROBINET—[illegible]
NAPPES et SERVIETTES—[illegible]
SERVIETTES HUCKABACK—[illegible]
OUVRE pour corsets—[illegible]
MOUSSELINE unie et à carreaux—[illegible]
COTON ROUGE—[illegible]
ALPACA—[illegible]
MOUCHOIRS—[illegible]
BONNETERIE—[illegible]
CORSETS—[illegible]
GALONS RETORDS—[illegible]
CHEMISES DE DESSOUS—[illegible]

—Aussi—

[illegible]

Conditions—à la vente.

Vin de Bordeaux en barriques.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur,

Bureau, No 97 rue Vieille Levée

AUJOURD'HUI, le 2 octobre 1865, à 5 heures P. M., il sera vendu à l'encan, sur la levée, en débarquement du brick Melina, venu de Bordeaux, vis à vis du marché à la viande, 2me District, les articles suivants:

20 barriques vin rouge de Bordeaux.

20 do do Macon.

Conditions à la vente.

Vente de meubles pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Enc. Bienville et Passage de la Bourse

IL sera vendu, MARDI, 3 octobre 1865, à 10 heures du matin, rue St. Pierre, entre Bourgogne et Dauphine: Tout l'ameublement de la maison No 121, se composant de meubles de salon, chaises à bras, [illegible]

Conditions—comptant.

Succession de feue Innocente Monségur—No. 25,539.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,

Bureau No 36, rue Carondelet.

IL sera vendu à l'encan, VENDREDI 6 octobre, à 5 heures P. M., à la dernière résidence de la défunte, rue de la Levée, entre Clouet et Montegut, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 25 539 du docket de ladite Cour, en date du 14 septembre 1865, les objets mobiliers appartenant à la succession de feue Innocente Monségur.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Terrain amélioré et de prix dans le Premier District.

Succession de CLARA HERLINGER, femme décédée de Hershimer [illegible]

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. No 25,581.

PAR E. M. JACOBS, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 23.

EN vertu d'un ordre de vente émané de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 21 septembre 1865, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, 26 octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Basin, désigné par le No 3 sur un plan dressé par Louis H. Pilie, voyeur, en date du 24 novembre 1849, et déposé à l'étude de Charles E. Fortier, notaire public, comme plan No 47 du livre des plans No Un. Le dit terrain a, d'après le dit plan, 28 pieds 3 pouces de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

[illegible]

Conditions comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente par devant M. F. Conrad, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

DROGUES, MEDICAMENTS,

PELLETERIES, HUILES, &c.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, &c.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci dessus,

AINSI QUE

Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO, Guatemala, et BOUGIES de ces genres, grandeurs et qualités.

AVANCES! AVANCES!

NOUS FERONS

DES AVANCES

Sur le coton expédié à MM. RATHBONE BROS & Co, de Liverpool, ainsi qu'à nos amis de New York et de Boston.

LEVY & DIETER, rue Carondelet, No 2.

BISCUITS! BISCUITS!

LES soussignés ayant ajouté à leur boulangerie une machine à biscuits annoncent à leurs clients et au commerce en général, qu'ils sont prêts à recevoir des commandes et à les exécuter promptement. Ils trouveront toujours à leur établissement—

BISCUIT FRANÇAIS, BISCUIT SODA, de Pilote, à la crème, de Boston, en boîtes, ronds et ovales, [illegible]

C. MARSHAL, 288 rue Dryades.

FONDERIE DE LEEDS.

(Etablie en 1825.)

AU COIN DES RUES DELORD ET FOUCHER.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public que nous sommes maintenant prêts—COMME PAR LE PASSE—à faire des machines à vapeur, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à dessécher, des moulins à riz, des presses à coton, des vis Nevill, des machines à battre le grain, toutes sortes d'ouvrage pour habitations et bateaux à vapeur ET TOUTES LES MACHINES DONT LE SUD A BESOIN.

LEEDS & Co.

E. ROGER & Co.,

Encanteurs, 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

M. CHARLES T. NASH s'occupera des ventes de PROPRIETES FONCIERES, ACTIONS, BONS et autres valeurs.

—Aussi—

CARGAISONS et ventes au dehors.

Avances sur consignations.

C. H. GIRARDEY. MICHEL J. HART

C. E. GIRARDEY & Co.

(Ci-devant de la maison J. A. Beard & Co,)

Encanteurs de propriétés foncières.

S'occupent de vendre, d'acheter, de louer des propriétés foncières, comme par le passé et des négociations hypothécaires. [illegible]

Ils sollicitent respectueusement l'appui du public. Leur bureau est pour le moment, situé dans celui de M. Wm. Shannon, notaire public, au No [illegible]

EMMET MIX, M. JEFF. THOMPSON, RICHD POWER,

Mix, Thompson & Power,

MARCHANDS DE COMMISSION EN GENERAL ET

Marchands commissionnaires, facteurs de coton et de produits, Nouvelle Orléans,

RUE DE LA COMMUNE No 47, AU COIN DE CANAL No 33.

NOUS étant établis à la Nouvelle Orléans pour faire le commerce de groceries et les affaires de commission et de courtage, nous sollicitons l'appui de nos amis de l'Ouest. [illegible]

MIX, THOMPSON & POWER.

L. E. MARCHAND IMPRIMEUR,
201 RUE DE CHARTRES 201